



# LE VAL DE LOIRE

Ecole Jules Ferry - ATTICHES

DU 9 AU 13 MAI 2022

ENTRE PARENTHÈSES  
59235 BERSÉE



**DU 9 AU 13 MAI**

**Départ de l'école Jules Ferry d'Attiches  
Lundi 9 mai à 7h00**



**Retour à l'école Jules Ferry d'Attiches  
Vendredi 13 mai à 19h30**



**JOUR 1**  
Le 9 mai 2022

# LE CLOS LUCÉ

Notre premier jour sera consacré à la découverte du château du Clos-Lucé. Ce petit manoir situé à Amboise a accueilli Léonard de Vinci durant les 3 dernières années de sa vie. Il y mourut le 2 mai 1519.

Aujourd'hui, ce musée est le centre d'interprétation français du travail et du génie de De Vinci.

La manoir présente une reconstitution de l'intérieur du château tel qu'il devait être entre 1516 et 1519. Le parc du manoir propose une reconstitution des inventions les plus emblématique de Léonard de Vinci.

Les élèves découvriront le château et le parc à l'aide d'un livret pédagogique.



**JOUR 2**  
Le 10 mai 2022

# CHAMBORD

Le château de Chambord est le symbole de l'architecture de la Renaissance en France. Cette « folie » de François 1er rayonne aujourd'hui dans le monde entier.

La journée sur le domaine de Chambord se déroulera en deux temps. La visite commentée du château dans un premier temps, à la découverte de l'escalier, des terrasses mais aussi du logis de François 1er.

Dans un second temps, les élèves partiront à la découverte du parc du château, parc fermé à la visite publique. Ils pourront y observer les nombreux animaux vivant sur le domaine, mais aussi s'attarder sur l'histoire du site. Cette découverte du parc est encadrée par les médiateurs du domaine de Chambord.



# JOUR 3

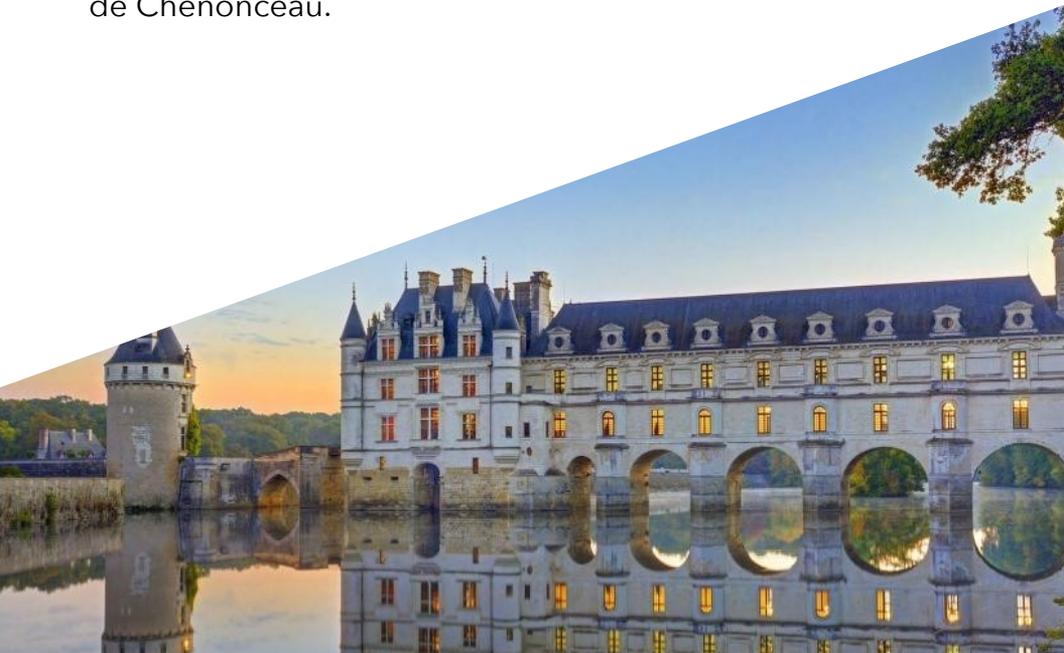
Le 11 mai 2022

# CHENONCEAU

Le château de Chenonceau est le château privé le plus visité de France, et cela n'est pas une surprise. Son architecture, son ameublement, sa décoration, ses jardins .... Tout à Chenonceau est Renaissance.

Cette journée consacrée au château des Dames nous emmènera certes à la découverte du château, de sa galerie et de ses jardins, mais aussi en bateau sous les arches du château.

En effet, notre matinée sera consacrée à la découverte du Cher en bateau avant de passer l'après-midi sur le château de Chenonceau.



**JOUR 4**  
Le 12 mai 2022

**BEAUVAL**

Le zooParc de Beauval est l'un des 5 plus beaux du monde. Il recense plus de 35000 animaux du monde entier répartis dans les 20 territoires du zooParc. Pandas géants, lions, hippopotames, tigres, gorilles ....

La grande nouveauté 2020 est le dôme équatorial, un voyage époustouflant autour de l'équateur. 200 espèces animales et végétales fascinantes dans une immense structure vitrée.

Le zooParc propose aussi deux spectacles chaque jour : l'Odysée des lions de mer et les maîtres des airs.

Les élèves participeront aussi à un atelier pédagogique encadré par les médiateurs du zooParc de Beauval.



**JOUR 5**  
Le 13 mai 2022

**BOURRÉ**

La champignonnière Delalande « cave des Roches » à Bourré est aujourd'hui la seule champignonnière en atmosphère naturelle en France.

Le site est exploité depuis 1893 et se compose aujourd'hui de 120km de galeries, sur 7 niveaux dont le plus bas est à 40m sous terre.

La visite d'une heure se divise en deux parties :

- La découverte des cultures de champignons : champignon de Paris, le pied bleu et le shii také.
- La découverte de la ville souterraine et de la carrière de Pierre. 1500m<sup>2</sup> de façade sculptées dans le Tuffeau.



# DU 9 AU 13 MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<p>Départ : 7H00</p> <p>Trajet bus : 5H00</p>	<p>Lever : 7H30</p> <p>Départ : 9H00</p> <p><b>CHAMBORD</b></p> <p>Visite commentée du château de Chambord</p>	<p>Lever : 7H30</p> <p>Départ : 9H00</p> <p><b>CHENONCEAU</b></p> <p>Croisière commentée sur le Cher</p>	<p>Lever : 7H00</p> <p>Départ : 8H30</p> <p><b>BEAUVAL</b></p> <p>Visite libre du ZooParc de Beauval</p>	<p>Lever : 7H00</p> <p>Départ : 8H30</p> <p><b>BOURRÉ</b></p> <p>Visite guidée de la champignonnière de Bourré</p>
<p>Panier repas / À FOURNIR</p> <p>Château du Clos Lucé</p> <p><b>CLOS LUCÉ</b></p> <p>Visite du château de Léonard de Vinci avec livret pédagogique</p>	<p>Panier repas</p> <p>Château de Chambord</p> <p><b>CHAMBORD</b></p> <p>Atelier pédagogique en forêt de Chambord</p>	<p>Panier repas</p> <p>Château de Chenonceau</p> <p><b>CHENONCEAU</b></p> <p>Visite commentée du château de Chambord</p>	<p>Panier repas</p> <p>Zooparc de Beauval</p> <p><b>BEAUVAL</b></p> <p>Visite libre du ZooParc de Beauval</p> <p>Atelier pédagogique</p>	<p>Panier repas</p> <p>Champignonnière Delalnade</p> <p>Trajet bus : 5H00</p>
<p>Repas au CRJS de Salbris</p> <p>Veillée</p>	<p>Repas au CRJS de Salbris</p> <p>Veillée</p>	<p>Repas au CRJS de Salbris</p> <p>Veillée</p>	<p>Repas au CRJS de Salbris</p> <p>Veillée</p>	<p>Retour : 19H30</p>

**Entre Parenthèses - Voyages scolaires**



# CENTRE D'HEBERGEMENT

## CRJS DE SALBRIS

Dans un cadre verdoyant et boisé, situé au bord de la Sauldre dans une ancienne usine textile, le CRJS de Salbris nous hébergera. A la frontière entre la Sologne et la Touraine, à proximité des châteaux de la Loire, cet hébergement nous garantit un temps de transport assez restreint.

Le CRJS de Salbris dispose de 91 lits répartis dans 31 chambres. Toutes les chambres sont équipées d'un bloc sanitaire complet (Douche, WC et lavabo). Le centre accueillant des adultes toute l'année, les chambres sont spacieuses, les lits ne sont pas superposés.

Les enseignants seront logés en chambre individuelle, les accompagnateurs en chambre double, les enfants en chambre double, triple ou quadruple.

Le groupe sera logé en pension complète (petit-déjeuner - déjeuner - goûter - dîner) du diner du premier jour au goûter du dernier jour. La cuisine est faite « maison » élaboré par les cuisiniers du CRJS. Les repas seront pris dans le self-service du CRJS de Salbris, disposant d'une centaine de places. L'hébergement nous fournira également les paniers repas du midi.

Le CRJS de Salbris dispose de trois salles de classes, nous pourrons y organiser les veillées mais aussi les temps de classe, de même, le centre dispose d'une salle de détente avec baby foot et télévision. Un espace arboré se trouve sur les bords de la Sauldre

Le WIFI est disponible gratuitement.



## Conditions générales

### Attestations et garanties

\* **Entre Parenthèses** est une association loi 1901 déclarée à la préfecture, identifiée sous le numéro W595017747 et inscrite au registre des opérateurs de voyages et de séjour dont l'immatriculation IM059110042 a été délivrée par la direction de réglementation des métiers du tourisme reliée au ministère.

\* L'association a souscrit, conformément au code du tourisme, une assurance spécifique aux organisateurs de séjours chez Groupama ; contrat d'assurance n°15813274U.

\* Dans le cadre de l'**organisation de séjours scolaires**, l'association s'engage à sélectionner des prestataires adaptés au public et possédant les agréments nécessaires. La mise en place de ces séjours est conditionnée par ces agréments et est soumise à accord de l'inspection académique qui vérifie la validité de chaque séjour.

\* Chaque prestataire et partie sont responsables de leurs activités et doivent posséder les assurances requises.

### Conditions.

Chaque séjour et chaque voyage se composent de différentes prestations. Celles-ci sont, dans la quasi totalité des cas, assurées par des prestataires indépendants de l'association. **Entre Parenthèses a pour objet d'organiser les voyages et d'assurer le bon agencement des prestations dans l'emploi du temps.**

Chacun de ces prestataires (centres d'hébergement, compagnies de transports, musées, prestataires d'activités, etc.) fixent leurs propres conditions. *Entre Parenthèses* s'adaptent donc à ces différentes conditions dans la mise en place du séjour.

*Entre Parenthèses* s'engagent sur un certains nombre de points dans le cadre de la mise en place de ses séjours éducatifs :

- Tous nos voyages scolaires avec nuitées se font sur des centres d'hébergement adaptés et ayant reçu les habilitations **Jeunesse et Sport** et **Education Nationale**. Les conditions d'hygiène et de sécurité sont donc garanties par ces agréments délivrés par les autorités compétentes.

- Les transports de nos séjours sont réalisés par des compagnies homologuées.

- L'ensemble des activités prévues au programme doivent être réalisées durant le séjour. Dans le cas où le prestataire serait dans l'incapacité de nous accueillir, la prestation ne serait évidemment pas facturée et serait donc défalquée de la facture globale (devis du prestataire à l'appui) **OU** la prestation serait remplacée par une autre activité au coût équivalent avec l'accord préalable du client.

### Engagements et annulations.

#### Engagements :

- L'émission d'un devis par *Entre Parenthèses* fait préalablement l'objet d'une étude de disponibilités des différents prestataires et d'une demande de réservation. Ces options de réservations sont valables sur des temps qui diffèrent en fonction des prestataires. Certaines options ne sont valables que sur des temps très courts après l'émission du devis. La validation des prestations ne sera certaines qu'après le versement d'arrhes et acomptes de la part de l'association.

donc

- La signature du devis par le financeur entraîne, de la part de l'association **Entre Parenthèses**, la réservation et le paiement des différents prestataires dans les plus brefs délais et ce afin de garantir la réalisation du programme tel qu'indiqué par l'emploi du temps et le devis.

- Le financeur s'engage à verser le plus rapidement possible l'acompte fixé par le devis. Ce versement permet à l'association de garder une trésorerie suffisamment importante pour poursuivre son activité et continuer d'organiser les séjours pour ses autres clients.

- L'association s'engage à mettre en place le séjour éducatif dès réception du devis signé. Si dans le laps de temps entre l'émission du devis et la signature de celui-ci, une indisponibilité d'un prestataire venait à arriver, *Entre Parenthèses* s'engage à chercher une solution de remplacement en accord avec le client participant au séjour. Si l'une des prestations n'était pas remplacée, le coût de celle-ci serait déduit de la facture (devis du prestataire à l'appui). Dans ces deux cas, un nouveau devis, prenant en compte les modifications, serait alors émis en remplacement de ce premier.

#### Annulations :

\* En cas d'annulation de la part du client participant (l'école) et comme indiqué sur le devis, l'ensemble des frais dépensés par l'association *Entre Parenthèses* dans le cadre de l'organisation du séjour (versement d'arrhes, paiements anticipés des activités et visites, achats de billets, etc.) sera facturé au financeur.

\* Dans le cas d'une modification importante de l'effectif, (annulation d'une partie des enfants) la facturation se fera sur la base de l'effectif minimum annoncé par le devis.

\* En cas d'annulation de la part d'un prestataire d'activités ou de sorties, l'association s'engage, en accord avec le client, à remplacer l'activité par une autre au coût équivalent ou à déduire le montant de la prestation non-réalisée au coût global du séjour.

\* Si l'un des prestataires indispensables ne pouvait plus nous accueillir, (le centre d'hébergement entre dans cette catégorie) il est évident que le voyage serait annulé et non facturé. Les arrhes versés par le financeur seraient alors restitués.

\* Pour des raisons relatives à la sécurité des étudiants, les séjours éducatifs peuvent être annulés par l'inspection académique. Dans cet unique cas et sur présentation des documents d'interdictions fournis par l'IA, une procédure de remboursement auprès des différents prestataires sera mis en place par l'association afin de procéder aux remboursements dus à l'annulation du séjour. Les frais d'adhésion à l'association ne seront néanmoins pas remboursés. Le remboursement des autres coûts sera soumis au remboursement des prestations et de l'acceptation des motifs d'annulation par ces derniers.

# Convention



## Conclue entre :

### L'organisateur :

**L'association Entre Parenthèses**  
279, rue du Boulenniez  
59235 Bersée

### Le financeur :

**Ecole Jules Ferry**  
3, rue du Moulin  
59551 ATTICHES

### Le client :

**Ecole Jules Ferry**  
3, rue du Moulin  
59551 ATTICHES  
Madame Rosselle

## Pour :

- L'organisation par l'association Entre Parenthèses d'une **classe de découvertes** pour l'école Jules Ferry d'Attiches

(Val-de-Loire)

Du 9 au 13 mai 2022 au CRJS de Salbris

pour

49 élèves de CE2 et CM2

## La signature du devis induit

## L'adhésion à Entre Parenthèses pour l'organisation du séjour qui inclue :

- > Les réunions avec l'équipe enseignante pour définir le projet.
- > L'organisation du séjour et la réservation des différentes prestations.
- > La présence d'un coordonateur Entre Parenthèses sur l'ensemble du séjour.
- > Une réunion de présentation du séjour aux familles **OU** une vidéo de présentation accessible sur internet.
- > La transmission aux enseignants en format numérique du dossier famille (programme, trousseau, etc)
- > La création et la gestion d'un blog à destination des familles pour suivre le déroulement du séjour.

## L'organisation du séjour qui comprend :

- > L'hébergement en pension complète à partir du **dîner du 9 mai** jusqu'au retour.  
*Linge de lit fourni par le CRJS de Salbris Serviettes de bain non fournit*
- > Le transport en car grand tourisme pour l'ensemble des trajets induits par le programme - **Car 57 places.**
- > L'ensemble des activités et visites prévu dans l'emploi du temps.
- > La gratuité pour les **2 enseignants et les 4 accompagnateurs.**

## Pour un groupe et un effectif d'encadrement qui ont été définis comme suit par le client :

Les réservations seront faites à partir des effectifs fournis par l'équipe enseignante pour un groupe d'élèves de **CE2 - CM2** soit :

-> **49 élèves**

Ces élèves seront encadrés par :

-> **2 enseignants**

-> **4 adultes accompagnateurs choisis et recrutés par l'équipe enseignante.**

*Un coordonateur de l'association sera sur place avec comme mission d'accompagner et guider le groupe sur les différents sites afin de s'assurer que le voyage éducatif soit réalisé dans son intégralité.*

## La mise en place du programme suivant :

### Jour 1

Visite avec livret pédagogique du Clos-Lucé

### Jour 2

Visite commentée du château de Chambord  
Atelier pédagogique encadré en forêt

### Jour 3

Croisière sur le Cher  
Visite commentée du château de Chenonceau

### Jour 4

Découverte du zooParc de Beauval avec Atelier pédagogique

### Jour 5

Découverte de la Champignonnière de Bourré

Fait le : **21/09/2022**

L'organisateur : **Entre Parenthèses**  
Signature du responsable :

Le client :  
**l'école Jules Ferry d'Attiches**  
Signature du responsable :

# Association Entre Parenthèses

279, rue du Boulenriez  
59235 BERSÉE

Tél : 06.82.91.37.64

Site internet : www.entreprenthèses.com

N° Siret : 532 023 199 00021

N° d'association : W595017747

Immatriculation ministère du tourisme : IM059110042

Code APE : 9499z



Devis à l'attention de :

Ecole Jules Ferry  
Rue du Moulin  
59551 ATTICHES

Madame Rossel

Bersée, Le 28 septembre 2021

## DEVIS N°410

Quantité	Description	Prix unitaire	Montant en euro
49	<p align="center"><b>(Le Val de Loire)</b></p> <p align="center"><b>Programme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>* Découverte du Zoo de Beauval + atelier pédagogique</li><li>* Découverte du château de Chambord.</li><li>* Atelier nature dans le parc du château de Chambord.</li><li>* Découverte du château de Chenonceau.</li><li>* Croisière commentée sur le Cher</li><li>* Visite avec livret pédagogique du château du Clos Lucé</li><li>* Visite de la champignonnière de Bourré.</li></ul> <p align="center"><b>Transport :</b></p> <p align="center"><i>Transport prévu pour l'ensemble des trajets induits par le programme.</i></p> <p align="center"><b>1 cas grand tourisme de 57 places</b></p> <p align="center"><b>Pension complète :</b></p> <p align="center"><b>CRJS de Salbris</b></p> <p align="center"><i>La pension débute pour le repas du soir du 9/05 et se termine par le goûter du 13/05</i></p> <p align="center"><b>Adhésion à l'association Entre Parenthèses</b></p> <p align="center">----- Dates : Du <b>9 au 13 mai 2022</b> -----</p>	388 € <small>Px valable pour 46 élèves minimum</small>	19 012 €
1	<p align="center"><b>Encadrement :</b></p> <p align="center"><b>Gratuités prévues pour 2 enseignants et 4 adultes accompagnateurs.</b></p> <p align="center">Présence d'un coordinateur <i>Entre Parenthèses</i> sur l'ensemble du séjour.</p>	0€	0€
0	<p align="center"><b>Option animateur :</b></p> <p align="center"><b>Recrutement d'une équipe d'animation pour l'encadrement et la gestion de la vie quotidienne.</b></p> <p align="center"><i>La mise en place de cette option remplace la présence des adultes accompagnateurs.</i></p>	560€	0€

Date, signature et cachet du client :

précédé de la mention «Bon pour commande»

Association loi 1901 non assujettie à la TVA

**19.012,00€**

*La signature du devis entraîne l'acceptation par le client et le financeur des conditions générales et de la convention.*

### Conditions d'acceptation, d'annulation ou de modification d'effectif de ce voyage:

\* La signature du devis doit s'accompagner d'un premier versement de : 3800 €

Un second versement de 50% du coût total doit être effectué 1 mois avant le départ du voyage. Le reste du montant sera à verser au maximum 1 mois après la facturation.

\* **Pour les collectivités et les écoles**, la validation du devis fait foi d'engagement. La signature du devis entraîne la réservation et le paiement par l'association Entre Parenthèses, des visites, arrhes et prestations décrites, ces sommes seront donc dues et facturées. La somme totale sera à régler à l'issue du voyage.

\* En cas d'annulation, le premier versement ne pourra être remboursé. Les frais d'adhésion (400€) incluent dans le coût du séjour, ne seront en aucun cas remboursés. Le remboursement du second versement se fera en fonction des arrhes versés aux différents prestataires directement en relation avec le programme et l'organisation du voyage.

\* La modification des effectifs doit être annoncée 45 jours avant le jour du départ. Cette modification peut entraîner une modification du coût par enfant.